

## ETUDE DU SOIR

L'étude du soir a lieu de 16H45 à 18h15 à partir du lundi 11 septembre.  
Le document est à remettre dûment rempli au responsable de vie scolaire.

Ma fille, mon fils (Nom, Prénom) .....  
élève en classe de ..... restera régulièrement à l'étude surveillée le

Lundi       Mardi       Jeudi       Vendredi   
(Cocher les jours d'étude)

et partira le soir      En car       En voiture       Autre moyen

Heure de départ ..... Lieu de départ .....

**Tarifs :**

Prix pour un soir : 40 € par trimestre

Forfait à partir de deux soirs : 60 € par trimestre

**Tout trimestre commencé est dû. Le règlement par chèque est impératif à l'inscription (3 chèques, le premier sera encaissé en septembre). Tout élève ne donnant pas le(s) chèque(s) à l'inscription ne sera pas accepté en étude.**

Chèque(s) joint(s) : 1<sup>er</sup> trimestre       2<sup>ème</sup> trimestre       3<sup>ème</sup> trimestre

**Toute absence à l'étude nécessite une autorisation écrite préalable des parents.**

Fait à .....le .....

Signature